

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 2002**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Titre ingénieur : Titre ingénieur Ingénieur des techniques agricoles diplômé de l'Ecole nationale d'ingénieurs des travaux agricoles de Bordeaux (ENITAB)

Nouvel intitulé : Ingénieur diplômé de l'ENITAB - depuis 2012 : l'Ecole Nationale Supérieure des Sciences Agronomiques de Bordeaux-Aquitaine

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'agriculture	Directeur de l'Ecole nationale d'ingénieurs des travaux agricoles de Bordeaux (ENITAB), Directeur régional de l'agriculture et de la forêt

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

21 Agriculture, pêche, forêt et espaces verts

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

* Activités visées : L'ingénieur de l'ENITAB exerce son activité dans les domaines de l'environnement et du développement local, de l'entreprise agricole et agro-alimentaire, des productions animales et végétales, du conseil de gestion, de l'informatique... C'est un professionnel orienté vers les activités de conception, les applications et les réalisations techniques, la recherche-développement, le conseil, la formation...

* Capacités attestées :

De par ses connaissances en,

- biologie, biotechnologies,
- techniques environnementales, gestion de l'espace et d'aménagement du territoire,
- technologies agronomiques,
- techniques de gestion et maîtrise des systèmes d'information,

l'ingénieur de l'ENITAB est à même d'apporter des réponses à des problèmes :

- environnementaux liés aux milieux naturels et/ou gérés, à la gestion des déchets, aux études d'impacts sur l'environnement,
- liés à la qualité et à la sécurité des aliments,
- liés aux filières de production animale ou végétale,
- liés à l'entreprise.

Il est capable de gérer un projet, d'animer, de diriger des équipes et des systèmes dans un contexte local, régional ou international en lien avec les domaines concernés.

Au cours de son année d'option, l'ingénieur de l'ENITAB a acquis des capacités spécifiques (voir les options ci-après).

* Option ' Gestion des espaces, ressources et risques ' :

- établir des plans de gestion des espaces milieux naturels intégrant les différentes données écologiques et acteurs concernés ;
- appliquer les mesures de gestion en résolvant les aspects scientifiques, techniques et financiers ;
- proposer, au sein d'une collectivité publique, des concepts et des outils liés à la gestion des ressources et des risques ;
- intégrer les concepts et instruments juridiques et socio-économiques relatifs à la protection des espaces, à l'utilisation des sols et au développement durable ;
- évaluer et cartographier les risques d'utilisation des espaces en fonction de leurs sol, hydrologie, topographie ;
- élaborer et traiter des enquêtes (analyse statistique et lexicale) ;
- intégrer sur un territoire des problématiques environnementales et sociales ;
- analyser le fonctionnement des agro-éco-systèmes à l'échelle du bassin versant ou de l'unité paysagère ;
- prendre en compte les facteurs biotiques, abiotiques, environnementaux et socio économiques ;
- assumer la direction des travaux ;
- participer à l'élaboration d'études ou de notices d'impacts sur l'environnement.

* Option ' Agriculture, filières et territoires ' :

- assurer le développement d'activités agricoles en prenant en compte l'ensemble des aspects techniques, économiques, sociaux et environnementaux, dans un contexte fluctuant et complexe lié à la filière concernée ;
- analyser le fonctionnement des agro-systèmes, de la parcelle cultivée au bassin de production ;
- établir un diagnostic ;

- gérer les relations et l'interface production/transformation ;
- animer des projets collectifs de nature techniques, économiques ou environnementaux.

* Option ' Management de la qualité et technologie dans les agro-industries ' :

- authentifier l'efficacité du système de sécurité alimentaire, de certification de produits ou de procédés ;
- appréhender l'ensemble des référentiels et guides de bonnes pratiques du système de management intégré de la qualité alimentaire, de la sécurité des personnes et de la protection de l'environnement ;
- optimiser les ressources humaines, matérielles et d'information pour réduire les dysfonctionnements au niveau de l'entreprise, du laboratoire, du centre de recherche ou d'expérimentation.

* Option ' Agronomie-santé du végétal-environnement ' :

- gérer l'implantation, la protection et la nutrition minérale et hydrique des végétaux ;
- conduire des systèmes de culture répondant à des objectifs diversifiés ;
- traiter des problèmes de qualité/sécurité des produits ;
- effectuer des diagnostics culturaux ;
- gérer les intrants et de maîtriser les rejets ;
- prendre en compte les facteurs biotiques, abiotiques et environnementaux ;
- concevoir des systèmes de production durables et proposer des stratégies agro-environnementales optimales en tenant compte de leur impact sur le milieu.

* Option ' Viticulture-œnologie ' :

- assurer le développement de l'activité viticole en prenant en compte l'ensemble des aspects techniques, économiques, réglementaires et environnementaux en intégrant les spécificités de la filière ;
- établir un diagnostic de l'entreprise viti-vinicole ;
- analyser, expliquer et mettre en œuvre les procédés de transformation qui vont de la matière première à la mise en bouteilles.

* Option ' Forêt-bois ' :

- élaborer des itinéraires techniques adaptés à différents objectifs ;
- conduire des diagnostics notamment dans le cadre de démarche qualité et d'éco-certification ;
- gérer les espaces boisés ou agroforestiers prenant en compte les contraintes écologiques, les enjeux territoriaux et la rentabilité économique à court et moyen terme ;
- accompagner et animer la mise en œuvre d'actions de développement auprès des acteurs de la filière forêt-bois.

* Option ' Elevage-environnement ' :

- gérer la conduite des élevages (alimentation, sélection, reproduction, hygiène et bien-être) ;
- gérer les intrants et maîtriser les rejets ;
- traiter des problèmes de qualité/sécurité des produits ;
- effectuer des diagnostics d'élevages ;
- prendre en compte les facteurs biotiques, abiotiques et environnementaux ;
- concevoir des systèmes de production durables et proposer des stratégies agro-environnementales optimales en tenant compte de leur impact sur le milieu.

* Option ' Nutrition-santé ' :

- prendre en compte la dimension sociale et les relations entre la qualité des aliments et la santé du consommateur ;
- formuler des aliments / santé pour la nutrition humaine ;
- mettre en œuvre la réglementation européenne et nationale sur la qualité et la sécurité des aliments ;
- assurer la veille scientifique et technologique dans les entreprises agroalimentaires des aliments à valeur santé ;
- prendre en compte les valeurs santé et les pathologies nutritionnelles dès la production des matières premières.

* Option ' Entreprise et milieu rural ' :

- mettre en œuvre les outils de gestion de l'entreprise ;
- réaliser le diagnostic stratégique ou financier d'une entreprise ;
- préparer et mettre en œuvre une stratégie de marketing ;
- concevoir un système d'information ou un projet informatique ;
- mettre en œuvre une politique de développement local ;
- valoriser l'information géographique à toute ses échelles (intra-parcellaire, exploitation agricole, territoire).

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

* Secteurs d'activités : Organisations professionnelles - Instituts techniques, instituts de recherche, de développement, organismes de services publics, collectivités territoriales, parc naturels - Bureaux d'études, d'audits, cabinets d'expertises, organismes certificateurs, sociétés privées de conseil - Entreprises et grands domaines du secteur de la production agricole, viti-vinicole, forestière, de l'environnement, de la transformation et la distribution - Groupements de producteurs, associations - Coopératives, entreprises de sélection, de production de semences, entreprises d'agrochimie, d'agrofournitures - Sociétés de négoce ou de services, de collecte et

transformation des produits agricoles, viticoles, forestiers, grande distribution – Centres de gestion et d'économie rurale, banques, assurances, sociétés d'informatique – Organismes de formation...

* Types d'emplois accessibles : Ingénieur conseil agricole, viticole, en environnement, de gestion – Ingénieur ' filière ', consultant audit-conseil – Ingénieur recherche et développement, sélectionneur d'espèces végétales ou animales, formulateur, chargé de veille scientifique et technique, chargé de communication interne et externe sur les aliments à valeur santé – Ingénieur d'étude, de recherche – Directeur technique ou général d'exploitation viticole ou agricole – Expert forestier – Directeur, responsable de secteur de coopérative – Responsable d'approvisionnement de collecte ou de production – Ingénieur ou cadre technico-commercial – animateur, formateur, responsable de formation ou d'établissement – Cadre de collectivités territoriale, directeur d'espace naturel régional – Eco-conseiller, chargé d'études techniques, économiques, de clientèle, contrôleur de gestion, responsable d'agence, gestionnaire de patrimoine, analyste financier – Responsable qualité – Responsable de secteur en moyenne et grande distribution, chef de production, responsable logistique, de zone import/export – Chef de projet informatique, responsable de systèmes d'information...

Codes des fiches ROME les plus proches :

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

L'obtention du diplôme nécessite : – l'acquisition, au cours des deux premières années du cursus, d'unités de valeur s'articulant au sein d'une formation polyvalente de tronc commun. Ce dernier a pour objectif de compléter les connaissances scientifiques acquises en classes préparatoires, d'apporter la formation technologique et d'initier aux réalités économiques, sociales et humaines. Afin de renforcer la polyvalence de la formation, l'équilibre est maintenu entre les trois champs de compétences recherchées : biologiques et biotechnologiques, compétences sur l'entreprise, compétences en technologies agronomiques et du milieu rural. Plusieurs stages obligatoires en entreprise et exploitation sont effectués ;

– l'obtention d'unités de valeur au sein d'une option choisie parmi une dizaine d'options proposées (la moitié d'entre elles sont réalisées en partenariat avec des universités françaises et étrangères), ainsi que la réalisation d'un stage de fin d'études permettant d'acquérir une première expérience en milieu professionnel et donnant lieu à la soutenance d'un mémoire.

Toutes les unités de valeur sont validées par des contrôles en cours de formation ou un contrôle terminal. Les modalités d'évaluation sont définies dans le règlement des études.

Validité des composants acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Enseignants-chercheurs
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Enseignants-chercheurs et professionnels
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2003	X		Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Décret n° 2001-242 du 22 mars 2001 relatif à l'habilitation à délivrer le titre d'ingénieur diplômé

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Premier arrêté d'habilitation par la Commission des Titres d'Ingénieur : 1965

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 pris pour application du premier alinéa de l'article L. 613-3 et de l'article L. 613.4 du code de l'éducation relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements de l'enseignement supérieur (JO du 26 avril 2002)

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

Site Internet de la communauté éducative de l'enseignement agricole public français Site internet de l'école

<http://www.educagri.fr/agrisup/index.cfm>

<http://www.enitab.fr>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Certification suivante : Ingénieur diplômé de l'ENITAB - depuis 2012 : l'Ecole Nationale Supérieure des Sciences Agronomiques de Bordeaux- Aquitaine